St.HO
Former au travail social

Centre de formation **Saint-Honoré**

Collez Ici Votre Photo

DOSSIER DE CANDIDATURE

En formation initiale

Session 2027/2030

FORMATION D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS

Etat civil

□ **Monsieur**	□ **Madame**
Nom :	**Nom marital :**
Prénom :	**Autres prénoms :**
Date de naissance : / / / / / / /	**Lieu :**
Nationalité :	
Adresse : **Code Postal :** / / / / /	**Ville :**
Téléphone : / / / / /	**Portable:** / / / / /
E-mail :	
Situation de handicap reconnue : ☐ **Oui**	☐ **Non**

Activité actuelle

☐ **Activité salariée (**préciser**) :**

……

Si oui percevrez-vous une rémunération pendant la formation ? (salaire, CIF ;…)

□ **NON** □ **OUI**

Comment sera prise en charge la formation : financée par votre employeur, un OPCO, un CPF de transition ou un CPF ?

……

Coordonnées de votre employeur :

……

……

☐ **Demandeur d'emploi, inscrit à France Travail depuis le : ……..**
Fournir une attestation France travail

☐ **Bénéficiaire du RSA depuis le : ……**
Fournir une attestation bénéficiaire du RSA

(Pour les candidats non-salariés)
La formation est financée par le Conseil Régional d'Ile-de-France, soumise aux critères d'éligibilité suivants ;
Il reste à la charge de l'étudiant les frais d'inscription de 170€ et des frais de scolarité de 370 €.
Merci de préciser votre situation à l'entrée en formation (Septembre 2027)

☐ Jeunes de moins de 26 ans en poursuite d'études sans interruption (y compris ceux ayant un contrat de travail étudiant) ;

☐ Jeunes de moins de 26 ans avec interruption de scolarité de moins de 2 ans avant le démarrage de la formation ;

☐ Jeunes dont le service civique s'est achevé dans un délai d'un an avant l'entrée en formation ;

☐ Demandeurs d'emploi à l'entrée en formation, dont le coût de formation n'est pas pris en charge par France Travail,

☐ Bénéficiaires d'un PEC (Parcours Emploi Compétences) ;

☐ Bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active).

☐ Passerelles post bac quand les étudiants relèvent des critères d'éligibilité régionaux mentionnés ci-dessus

☐ Les apprenants entrant en formation sans diplôme, titre ou certification et inscrits sur un parcours de formation complet en formation aide-soignant, auxiliaire de puériculture, ambulancier ou accompagnant éducatif et social relevant du SPRF (Service Public Régional de Formation)

- **Avez-vous présenté votre candidature dans notre établissement l'année précédente ?**

□ **OUI** □ **NON**

VOS DIPLÔMES SCOLAIRES ET UNIVERSITAIRES

- Joindre une copie des diplômes

Diplômes **Ex : Bac ST2S**	**Organisme** **Lycée Racine Paris**	**Année d'obtention** **2000**

VOS EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

Postes occupés	**Employeurs**	**Dates**

Je soussigné(e) (Nom et Prénom) ……...atteste avoir pris connaissance du règlement d'admission (sur le site www.stho.org)

Fait à ..... le /_____/_____/ 202 /

Signature

PIECES OBLIGATOIRES A JOINDRE AU DOSSIER

☐ **Un projet de formation**

- **Voici les éléments qui doivent apparaitre dans votre projet :**
  - **Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?**
  - **Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?**
  - **Comment imaginez-vous le quotidien d'un Éducateur de Jeunes Enfants ?**
- **Faire le récit d'une rencontre significative d'un ou plusieurs enfants, d'un parent, d'un.e professionnel.le de la petite enfance ou du travail social.**

☐ **Un Curriculum Vitae**

☐ **Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité**

☐ **Copies des diplômes**

Les diplômes étrangers doivent faire l'objet d'une attestation de comparabilité délivrée par ENIC-NARIC)

☐ **Avis de situation France Travail (pour les demandeurs d'emploi)**

☐ **Attestation bénéficiaire du RSA**

Nous vous rappelons que le financement régional ne s'étend pas à la formation d'un étudiant conservant son statut de salarié durant la formation. Dans ce cas, l'étudiant doit s'assurer du financement de sa formation dont le montant total s'élève à 21 238 euros (hors frais d'inscription et de scolarité). (A titre indicatif)

☐ **Dans cette situation une attestation de prise en charge de la formation par votre employeur ou par un OPCO vous sera demandée si vous êtes admis.e à entrer en formation.**

Les dossiers incomplets seront renvoyés.

Dossier à envoyer à l'adresse suivante :

Centre de formation Saint-Honoré

42/44 Rue de Romainville – 75 019 PARIS

Service sélection

Ou par mail : selectionstho@stho.org

Nous vous informons que vous ne pouvez présenter qu'un seul dossier d'inscription par année scolaire, soit de Septembre 2026 à Juin 2027.

Educateur de Jeunes Enfants

Conditions d'inscription

Peuvent être admis en formation les candidats remplissant au moins une des conditions suivantes :

a) Etre titulaire du baccalauréat ;

b) Etre titulaire d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau IV ;

c) Remplir les conditions fixées par l'article D. 613-40 du code de l'éducation.

Etude de la candidature

Les critères retenus pour l'évaluation du dossier :

* Activités et centres d'intérêt
* expérience éventuelle dans le secteur éducatif et social
* aptitudes à l'écrit : orthographe, syntaxe

* **projet de formation motivé** comprenant les réponses aux questions suivantes :

- Pourquoi souhaitez-vous suivre cette formation ?
- Qu'est-ce qui vous a donné envie de faire ce métier ?
- Comment imaginez-vous le quotidien d'un Éducateur de Jeunes Enfants ?

Puis faire le récit d'une rencontre éducative significative d'un ou plusieurs enfants, d'un parent, d'un.e professionnel.le de la petite enfance ou du travail social.

Tout candidat dont le dossier a reçu un **avis de recevabilité** est admis à passer un entretien d'admission.

Il reçoit une convocation par mail précisant la date et l'horaire de son entretien.

Durée de l'entretien : 30 minutes

Examinateur : Un formateur du centre de formation, la Directrice Général ou un professionnel du secteur de la formation concernée.

L'entretien doit permettre d'évaluer les critères suivants :

- ⇨ Disposer de qualités humaines, de bienveillance et d'écoute ;
- ⇨ Montrer une capacité à gérer ses émotions et son stress ;
- ⇨ Montrer une attention pour les questions sociales et une ouverture au monde ;
- ⇨ Montrer un intérêt pour les questions d'apprentissage et d'éducation ;
- ⇨ Manifester de la curiosité et de l'intérêt pour l'engagement et la prise de responsabilité dans des projets collectifs ;
- ⇨ Pouvoir organiser son travail, travailler de façon autonome, seul/en équipe ;
- ⇨ Savoir mobiliser des compétences d'expression orale ou écrite

Une note sur 20 est attribuée au candidat.

La commission d'admission présidée par la Direction du centre de formation prononce l'admission définitive du candidat, sous réserve des places disponibles subventionnées par la Région Ile de France pour les candidats en voie initiale, et sous réserve des places disponibles et de l'accord de financement pour les candidats en formation continue.

L'admission en première année

L'admission

Pour être admis, il faut :

- être reçu(e) à l'épreuve d'admission,
- avoir réglé les frais d'inscription,
- être à jour des vaccinations obligatoires : BCG, DT polio, Hépatite B, preuve de l'immunisation rougeole et rubéole (maladie ou vaccination)
- fournir un extrait de casier judiciaire - Bulletin n° 3 récent en adressant un courrier au Casier Judiciaire National, 44317 Nantes cedex 3

Coût de la formation :

▪ Pour les étudiants éligibles à une prise en charge de la formation par le Conseil Régional d'Ile de France

Reste à la charge de l'étudiant :

(Ces tarifs sont révisables chaque année. A titre indicatif pour la rentrée 2026)

- **Droits d'inscription de 170 €/an**

En cas de désistement, la somme engagée reste acquise par le centre de formation sauf en cas d'échec aubaccalauréat où le chèque vous sera restitué par courrier postal.

- **Frais de scolarité de 370 €/an**

En cas de désistement, ils pourront faire objet d'un remboursement à condition qu'une lettre recommandée soit adressée au plus tard une semaine avant la rentrée. Après la rentrée, aucun remboursement ne sera possible.

- **CVEC : 105 €**

La CVEC est la Contribution de vie étudiante et de campus : https://cvec.etudiant.gouv.fr

▪ Les coûts de la formation des publics non éligibles doivent être pris en charge par l'employeur ou par un autre financeur.

(Ces tarifs sont révisables chaque année. A titre indicatif pour la rentrée 2026)

- **Coût de formation : 21 238 €**
- **Frais d'inscription et de scolarité : 540 euros / an**

Les allègements de formation

Les demandes d'allègements sont étudiées par la direction du centre à partir du dossier à demander après l'admission et avant mi-juillet 2027.

La formation d'éducateur de jeunes enfants –Voie directe

LA FORMATION D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS (EJE) SE DEROULE SUR 3 ANS ET PREPARE AU DIPLOME D'ETAT

La formation théorique

Formation théorique et clinique - 1 517 heures dont 12 heures d'accompagnement individualisé

Les cours ont lieu de 9h à 17h30, du lundi au vendredi

4 blocs de compétences (BC)

BC 1 (504h) **Concevoir et conduire un accompagnement socio-éducatif dans l'intérêt des jeunes enfants et de leur famille**	**BC 2 (504h)** **Favoriser et soutenir le développement harmonieux et l'épanouissement du jeune enfant**
BC 3 (252h) **S'inscrire dans une dynamique partenariale et territoriale en lien avec la mise en œuvre des politiques de cohésion sociale**	**BC 4 (245h)** **S'inscrire dans un contexte professionnel du travail social**

La formation pratique

Formation pratique - 1925 heures

La formation pratique se déroule sous la forme de quatre périodes d'une durée totale cumulée de 55 semaines.